



## **GENEVE DEBAT 2020-2021**

### **BUT GENERAL**

Créer une "culture du débat" au sein de la jeunesse genevoise en favorisant sa pratique durant le cursus scolaire.

### **OBJECTIF PARTICULIER**

Former des élèves au débat selon la formule "Genève débat" (débat contradictoire pour/contre, 2 contre 2, sans modération mais avec un jury d'élèves).

### **COMMENT ?**

La formation se déroule sur 2 x 2h de cours. Elle est dispensée dans chaque classe par un duo d'étudiants ("ambassadeurs") de l'université.

### **QUAND ?**

Les enseignant-e-s intéressé-e-es peuvent faire intervenir un duo à une période de leur choix, selon leur programme pédagogique, entre octobre 2020 et mai 2021.

### **QUI ORGANISE ?**

Le "Club genevois de Débat", association estudiantine qui travaille en partenariat avec le DIP pour la mise en œuvre du projet à Genève, organise, avec les chargés de projet de la DGES II, la formation des étudiants intervenant dans les classes. Les chargés de projet s'occupent notamment de faire le lien entre les duos de formateurs d'une part, et les enseignant-e-s d'autre part.

### **QUI FINANCE LA CAMPAGNE DE FORMATION ?**

L'association lève des fonds auprès de fondations œuvrant dans le domaine de la formation des jeunes, auprès de la Loterie Romande et des communes genevoises.

### **QUI SONT LES FORMATEURS ?**

Des d'étudiants, tous volontaires, compétents et enthousiastes, qui ont une expérience du débat et ont suivi une formation spécifique. Ils bénéficient d'un dédommagement forfaitaire contractuel versé directement par l'association.

### **COMMENT LE PROFESSEUR GARDE-T-IL LE CONTRÔLE DE SON COURS ?**

Il est prévu que les ambassadeurs prennent contact au préalable avec lui pour déterminer sur quel sujet il souhaite que les élèves débattent. Pour une initiation, il convient que ce sujet soit accessible et qu'il interpelle les élèves. L'enseignant sera

mis au courant du canevas que suivront les formateurs. Il est présent lors de l'intervention du duo. Il peut tout à fait intervenir quand cela lui semble opportun.

### **EST-CE QUE 2X2H DE FORMATION SUFFISENT ?**

Oui pour une initiation au débat; l'apprentissage de l'"art du débat" nécessite ensuite de la pratique. Un élève qui pratiquera ponctuellement durant son cursus ou dans les rencontres cantonales bénéficiera d'une formation continue très efficace. La moitié des établissements du secondaire II proposent aussi un cours facultatif de débat. Les enseignants intéressés à en organiser un dans leur établissement peuvent prendre contact à ce propos avec [Michele.Andre@edu.ge.ch](mailto:Michele.Andre@edu.ge.ch)

---

Lien pour l'inscription

<https://forms.gle/45nroB2Jro2ssBQNA>

---

### **L'équipe de Genève Débat**

M. Stéphane GARCIA, chargé de projet, ESII

Mme Michel André, chargée de projet, ESII

Sous la responsabilité de M. David De Vito, directeur du service enseignement, évaluation et certifications

Partenaire dans ce projet : club genevois de débat, association estudiantine de l'UNIGE